

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT AVIT DE TARDES**

DELIBERATION N°2023-18 du 3 mars 2023

Portant sur l'adhésion du SIAEP de la Rozeille au syndicat mixte de production et d'interconnexion d'eau potable.

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- En exercice : 11
- Présents : 9
- Représentés : 1
- Votants : 10
- Exprimés :
- Pour : 10
- Contre : 0

Le Conseil Municipal de Saint Avit de Tardes s'est réuni le 03 mars 2023 à 19 heures 30, dans le lieu habituel de ses séances, selon convocation du 24/02/2023 sous la présidence de : LEGROS Pierrette, Maire.

Présents : BLANCHON Pascaline, CHABREDIER Sylvie, FOURNET Alain, GIRAUD David, LAFORGE Valérie, LAMY Roland, LEGROS Gilles, LEGROS Pierrette, VILLETTELLE Suzanne

Secrétaire de séance : David GIRAUD

Après avoir donné lecture du courrier et de la délibération n°2022-35 du SIAEP de la Rozeille acceptant la création d'un syndicat supra de production et d'interconnexion d'eau potable,

Madame le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer pour autoriser l'adhésion du SIAEP de la Rozeille au syndicat mixte de production et d'interconnexion d'eau potable.

Pour rappel, six unités de gestion de l'eau potable, les SIAEP de la Région de Boussac, de la Rozeille, de la Vallée de la Creuse, d'Ahun, du Bassin de Gouzon et la communauté d'agglomération de Guéret, sont à l'initiative de cette création.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Émet un avis favorable pour l'adhésion du SIAEP de la Rozeille au syndicat mixte de production et d'interconnexion d'eau potable
- Autorise le Maire à signer toutes pièces utiles à cette délibération.

Fait et délibéré les : jour, mois, an que dessus.

Pour copie conforme

LE MAIRE, Pierrette LEGROS

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture le : 13 mars 2023

Liste des délibérations affichée le : 13 mars 2023